

HUG - Tolérance zéro face au sexisme et au harcèlement, vraiment ?

Tolérance zéro face au sexisme ?

Dans le dernier HUG-MAG, la direction des HUG titre « Tolérance zéro face au sexisme ». Elle évoque la grève des femmes publiant même une photo du rassemblement organisé par les syndicats sur la rotonde.

La direction déclare son attachement à l'égalité hommes-femmes et qualifie tout comportement irrespectueux comme intolérable. Elle se positionne contre toutes formes de discrimination, le sexisme et le harcèlement.

L'exemple de Sabrina

Sabrina est une infirmière avec 30 ans d'expérience, dont 20 aux HUG. Elle travaille dans une unité de soins sous la responsabilité d'un homme qui l'a prise en grippe depuis son arrivée dans l'unité. Il ne cesse de la harceler.

Cet IRES parle à Sabrina de manière autoritaire et humiliante. Il hausse le ton et la traite comme un enfant.

Lors d'un entretien par exemple, il a littéralement « explosé », a haussé le ton, dit qu'il avait mis « un cadre » qu'elle n'aurait pas respecté. Sabrina a été humiliée et rabaissée qui plus est pour une broutille.

Une autre fois, il l'a grondée comme un parent pourrait gronder son enfant, s'est permis de crier et de faire des gestes infantilisants avec ses mains.

Un jour au milieu du couloir, devant des collègues et un inconnu, il s'est encore permis d'agresser verbalement Sabrina en haussant le ton : « *Tu ne comprends rien !* » « *Tu n'as pas fait ce que je t'ai demandé* » « *Je t'ai donné ceci pour le chariot d'urgence et tu t'es trompée* » « *Tu n'as rien compris* ».

Un autre jour à 6h30, devant la collègue de nuit, il lui a parlé fort, d'un ton sec et méchant : « T'as pas coché, t'as oublié ! »

Sabrina s'est encore une fois sentie humiliée devant son collègue. Elle est partie avec la boule au ventre. Il lui est aussi arrivé de venir travailler en pleurant.

Il lui a aussi abusivement interdit de travailler la nuit, contrôle illégalement son travail par des moyens informatiques, la traite d'élément perturbateur, dénigre la qualité de son travail, etc.

Cette liste de faits n'est pas exhaustive. En grande souffrance en raison du harcèlement constant de cet homme, Sabrina est actuellement en arrêt maladie.

Cet IRES n'en serait pas à sa première victime. Toutes des femmes.

Le SSP interpelle la direction des HUG

Devant un cas si grave, le SSP a interpellé le directeur général des HUG, le directeur des ressources humaines et la directrice des soins. La situation leur a été présentée, une solution pour protéger la personnalité de Sabrina leur a été demandé.

Or, toutes ces directions ont ignoré nos demandes.

Si elle n'envisage pas de déplacer l'IRES- qui semble avoir des soutiens haut placés-, au moins que la Direction propose des solutions pour protéger la santé et la personnalité de Sabrina ! Un changement de poste pourrait être envisagé par exemple.

Pourtant les HUG n'agissent pas malgré leur déclaration sur une supposée « tolérance zéro face aux sexismes et au harcèlement » !

Des cas à la pelle

Le cas de Sabrina n'est malheureusement pas isolé. Notre syndicat interpelle régulièrement la direction pour dénoncer des cas de sexisme à l'encontre de femmes et des cas de harcèlement psychologique.

Or, la direction des HUG semble ignorer ces cas, minimisant les comportements sexistes et détournant les yeux de ceux qui harcèlent le personnel.

Pourtant régler ces cas n'est pas forcément si compliqué. Il suffirait juste d'être cohérent avec le discours.

Dans le cas de Sabrina, il suffirait de nous recevoir et de trouver un autre service de soins où elle puisse travailler sous la responsabilité d'un cadre respectueux du personnel.

Or, sourds à nos demandes, les HUG préfèrent ignorer cette infirmière qui serait bien plus utile dans une unité de soins plutôt qu'en arrêt maladie !

Nous contacter, vous informer :

David Andenmatten, groupe SSP-HUG, 076 615 50 68

Sabine Furrer, secrétaire syndicale, s.furrer@sspg.ch

Martin Malinovski, terrain, 076 576 8420

Web : <https://geneve.ssp-vpod.ch/secteurs/sante/hug/>

Facebook : facebook.com/ssp.geneve

Vous syndiquer en ligne: <https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>